

Notre-Dame : une enquête ouverte pour la pollution au plomb engendrée par l'incendie



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 13 avril 2023

Source [Valeurs actuelles] : Une enquête a été ouverte au sujet de la pollution au plomb qui a résulté de l'incendie de la cathédrale de Notre-Dame, le 15 avril 2019, à la suite d'une plainte déposée pour « mise en danger de la vie d'autrui ».

Une information judiciaire est ouverte pour la pollution au plomb qui a été provoquée par l'incendie de Notre-Dame de Paris, à la suite du dépôt d'une plainte en juillet 2021 par une association, des familles de riverains et l'antenne départementale des syndicats CGT de Paris, rapporte [BFMTV](#) ce mercredi 12 avril.

La plainte vise des faits de « *mise en danger de la vie d'autrui* », les plaignants dénonçant l'insuffisance des mesures mises en place pour protéger la santé des riverains de l'édifice mais également des ouvriers du chantier après l'incendie du 15 avril 2019. Sont visés notamment l'Agence régionale de santé (ARS), la ville de Paris, le ministère de la Culture ou la préfecture de police de Paris.

Dégager les responsabilités de chacun

L'avocat des plaignants, cité par nos confrères, demande à ce que « *des investigations soient menées rapidement afin que les responsabilités soient dégagées concernant la contamination d'enfants scolarisés ou vivant à proximité de Notre-Dame et concernant l'exposition massive des travailleurs présents sur le chantier* ».

L'enquête doit permettre d'apporter « *toutes les réponses aux questions sur la gestion des conséquences sanitaires de ce drame par les différentes autorités compétentes* », a indiqué dans un communiqué cité par nos confrères la mairie de Paris.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

13/04/2023 01:00